

www.collegiale-saint-piat.fr

N'hésitez pas à nous écrire
en utilisant la rubrique "contact" du site

**Notre collégiale est géniale...
Sauvons-la !**

Bonjour à tous. Nous voilà déjà arrivés à notre 13^{ème} bulletin ! Que de choses parcourues depuis le 1^{er} numéro !

Savez-vous que cette année nous fêterons notre quinzième anniversaire ? Et oui, le temps passe très vite mais que de belles réalisations effectuées ! Evidemment, beaucoup reste à faire, mais avec du courage, nos petits moyens et surtout notre volonté, nous continuons de progresser.

Je suis très heureuse de vous annoncer plusieurs manifestations pour 2014 : thé dansant, spectacle patoisant, concert de chorales, concert de gospel. Vous trouverez des détails, pour les deux premières, page 4 de ce bulletin. Nous avons aussi le plaisir de publier un nouvel article de Guillaume Lassaunière sur les fouilles. Je le remercie vivement pour cette contribution qui, aujourd'hui, apporte un éclairage sur la maison du Doyen du chapitre des chanoines, en lien direct donc avec la collégiale.

Page 4 également, nous donnons des informations sur une brochure concernant la Croix de Malte qui se trouve dans le chœur de la collégiale ; il s'agit d'une recherche effectuée dans le cadre de l'un des objectifs de notre association : participer au rayonnement de la collégiale.

Des travaux importants ont commencé dans celle-ci et devraient se poursuivre en 2014. Nous pouvons donner un aperçu de ce qui entre dans la phase 2 de rénovation telle que décrite dans le rapport remis en 2000 par M. Brunelle, Architecte en Chef des Monuments Historiques, phase dédiée aux travaux sur les élévations, assainissements compris, sur la façade Ouest, ainsi que sur les bas-côtés Nord et Sud :

- travaux de couverture, de charpente, de maçonnerie et sculpture
- travaux de vitraux : restauration ou révision de plusieurs baies. Cela concerne les vitraux situés sur la façade Nord, au niveau de l'entrée principale, et sur le côté Sud le plus proche de cette porte principale.

Comme vous le voyez il s'agit là d'un programme important qui s'ajoutera à tout ce qui a déjà été fait ces dernières années pour la restauration de la collégiale.

Pour terminer, je rappelle que les bonnes volontés seront toujours les bienvenues : d'une part, le mercredi après-midi dans la collégiale, d'autre part pour distribuer notre bulletin dans une rue ou un bout de rue de votre quartier.

Bonne lecture !

La Présidente, Colette Coignon



Le concert du 5 octobre 2013

C'est un concert de grande qualité, original et surprenant, mais séduisant, que notre association a proposé le samedi 5 octobre 2013, en la collégiale Saint-Piat.

Une soixantaine de mélomanes curieux ont apprécié ce récital d'une grande harmonie originale entre deux instruments : la bombarde avec un son très puissant comme la trompette, se complète parfaitement avec l'orgue.

Différentes œuvres ont été interprétées avec un mélange de morceaux folkloriques ou classiques comme la Toccata de Bach et un final plus original par ces deux instruments : *le P'tit Quinquin*.

Au programme, il y avait un répertoire de musiques anciennes et de musique traditionnelle bretonne, interprété par Jean-Pierre Rolland, professeur d'orgue au Conservatoire national de Douai, et Jean-Michel Alhais, sonneur de bombarde, professeur au Conservatoire national de Créteil.

Marie-Paule Dehaies

L'Assemblée Générale 2013



C'est dans une ambiance amicale que l'Assemblée Générale annuelle s'est tenue, le vendredi 18 novembre 2013. Notre présidente, Colette Coignon, a remercié l'assistance pour sa présence qui marque ainsi l'intérêt porté à l'association, ainsi que M. Bernard Debreu, maire, et Mmes Françoise Dumez, adjointe aux associations et Carole Lefebvre, directrice de cabinet ; elle a excusé M. Sébastien Huyghe, député, qui n'avait pu se libérer de ses obligations. Après avoir rappelé l'ordre du jour et évoqué des projets pour l'année 2014, elle a passé la parole à notre secrétaire, Marie-Paule Dehaies.

Celle-ci a présenté le Rapport Moral relatif aux activités qui ont eu lieu depuis l'Assemblée Générale 2012. Il y a eu le concert « Noël en Gospel » avec le groupe Si

Tuenda, le 15 décembre 2012, puis la participation active de notre association à la marche Européat du 17 mars 2013. Ce jour-là, en partenariat avec l'Office de Tourisme, nous avons accueilli l'après-midi plusieurs groupes de visiteurs, tandis que le matin un autobus était organisé de Seclin vers Tournai, et retour.

Durant les mois de juillet et août, nous avons assuré, comme chaque année, les permanences « d'église ouverte » le mercredi après-midi en complément et en collaboration avec l'équipe paroissiale. En octobre, nous avons organisé un concert « Orgue et Bombarde » avec Jean-Pierre Rolland, titulaire des orgues de Douai, et Jean-Michel Alhais, sonneur de bombarde. Un concert de musiques anciennes et de musique traditionnelle bretonne, concert de grande qualité qui a été apprécié par une soixantaine de mélomanes...

Nous pouvons encore citer les activités du mercredi après-midi où l'équipe de bénévoles poursuit ses multiples travaux d'entretien et de rénovation. Les confessionnaux ont été nettoyés et traités au Xyladécor, un grand dépoussiérage a été fait au musée et les habits sacerdotaux sont maintenant bien protégés pour les garder en bon état. Même si toutes ces interventions ne sont pas toujours apparentes, les travailleurs de l'ombre sont constamment très actifs. A ce propos, un appel est lancé pour venir renforcer ces bénévoles, quelques heures le mercredi après-midi, sauf pendant les grands froids. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, a dit notre secrétaire...

Il faut enfin citer la parution de notre bulletin Collégial'Info. L'objectif de celui-ci est certes de donner des renseignements sur nos activités et projets, mais aussi d'apporter notre pierre dans la connaissance de l'histoire de la collégiale en publiant des articles que nous fournit Guillaume Lassaunière, Directeur du Centre archéologique municipal, concernant les fouilles entreprises entre 2008 et 2011 autour de la collégiale. Nous remercions vivement celui-ci pour ses contributions fort intéressantes à notre bulletin. De même, l'association remercie les personnes qui, répondant à notre appel, ont accepté de distribuer le bulletin dans leur secteur. Ici également, nous lançons un appel : nous avons besoin encore d'autres aides pour cette distribution. Merci de nous faire savoir si vous pouvez prendre en charge une rue ou un bout de rue de votre quartier ! Une difficulté a aussi été signalée : certaines nouvelles habitations, comme rue de Burgault, sont inaccessibles pour distribuer le bulletin car il faut un code d'accès. Comment procéder, se demande l'association, pour que ces nouveaux habitants aient eux-aussi notre bulletin dans leurs boîtes aux lettres ?

A la suite de cet exposé, notre trésorier, Roger Mille, a détaillé et commenté les comptes de l'exercice qui montrent une gestion rigoureuse. Ce rapport a été adopté à l'unanimité (personnes présentes et celles qui avaient donné un pouvoir).

Après cela, M. Debreu est intervenu pour donner quelques bonnes nouvelles. Tout d'abord, dès le 25 novembre, et afin de répondre à une demande exprimée par le Père Bruno Leurent, l'éclairage du chœur de la collégiale fera l'objet de modifications et sera renforcé à la fois par mesure de sécurité et pour rendre plus claire cette partie de l'édifice. Puis il a abordé la question des risques d'effondrement au niveau du pilastre là où, au cours de fouilles, a été retrouvé un ancien escalier de la crypte.

A la suite de la visite en mairie de M. Brunelle, Architecte en Chef des Monuments Historiques, en date du 20 septembre, des sondages ont été effectués. Toutefois, ceux-ci se sont révélés insuffisants pour pouvoir faire un diagnostic fiable. D'autres sondages sont donc programmés. En fonction de leurs résultats, il y aura deux possibilités : s'il s'agit d'un désordre « léger », il suffira d'une injection de béton et de chaux ; par contre, s'il apparaît que la structure a bougé, il faudra poser des pieux pour renforcer cette partie de la collégiale.

Puis, M. le Maire a fait part de décisions quant à la restauration de l'édifice en détaillant les travaux prévus dans ce qui constitue la phase 2 des travaux envisagés. Ils couvriront les décors intérieurs, les parements, les baies ouest et des bas-côtés nord et sud, ainsi que la vérification des charpentes. Il y a quelques années, le coût total prévu était de 540 000 € hors-taxes ; il est aujourd'hui d'environ 800 000 € H.T. Dans le budget municipal, une somme de 700 000 € a été provisionnée. Sans entrer dans le détail, disons que le remplacement des vitraux nécessitera une dépense allant de 3 632 € à 112 000 € en fonction bien sûr de la surface des vitraux concernés.

Notre présidente a remercié M. le Maire pour ces annonces importantes et a passé la parole au Père Bruno Leurent, curé de la paroisse. Celui-ci a tenu à remercier M. Debreu de s'occuper ainsi et de suivre les travaux relatifs à la collégiale, à commencer par l'éclairage dans le chœur qui manque vraiment de clarté. Il est ensuite revenu sur Européat évoqué dans le Rapport Moral. Il a beaucoup apprécié la collaboration avec l'Office de Tourisme de Seclin pour cette journée qui a été importante pour l'association, mais aussi pour la paroisse. Il a rappelé à ce sujet qu'un « mini-pèlerinage » à la crypte, pour les personnes qui le souhaitaient, a été vécu d'une façon émouvante.

Il a remercié toute l'équipe de bénévoles présente chaque mercredi après-midi ; il est bien conscient, a-t-il précisé, de tout ce qui est fait et il se rend sur place quand ses engagements le lui permettent. Enfin, le Père Leurent a fait part d'une rencontre qu'il a eue avec l'évêque de Saint-Denis (en Seine-Saint-Denis), Mgr Pascal Delannoy, originaire du Nord. Saint Piat, en venant d'Italie, est allé voir l'évêque saint Denis. Alors, compte tenu de ce lien, ne serait-il pas envisageable qu'une visite de Saint-Denis ait lieu ? Nous y serions fort bien accueillis par Mgr Delannoy.

Le décor exceptionnel de la demeure décanale du chapitre Saint-Piat de Seclin (XIII^{ème}-XV^{ème} siècle)

Au sud de la collégiale Saint-Piat, au sein de l'enclos canonial, s'élevait dès le XIII^{ème} siècle la demeure du Doyen du chapitre (Figure 1), un des quatre dignitaires de la communauté religieuse au même titre que le prévôt, le chantre et l'écolâtre. Selon les données des fouilles réalisées en 2011, cette demeure se développait sur un plan quadrangulaire avoisinant 17 m de long pour 10 m de large. Hormis quelques réaménagements mineurs, la demeure canoniale n'a connu que très peu de modifications au cours de son existence avant sa destruction au cours du XX^{ème} siècle. Les fondations en blocs de craie reconnues sur une profondeur de 1,30 m supportaient les murs bâtis selon la méthode du pan de bois comme le soulignent les nombreux fragments de torchis indurés retrouvés *in situ*. La largeur des fondations suppose la présence d'un étage, alors que le sommet d'une voûte de cave a été repéré au nord de la maison sans que celle-ci n'ait pu faire l'objet d'explorations.

Le rez-de-chaussée se compose de deux pièces de vie dont la fonction illustre parfaitement la vocation première de la demeure décanale, à savoir la réception d'hôtes. Les nombreuses mentions de dîners donnés par le Doyen aux « personnalités » de passage à Seclin soulignent le caractère particulier de cette maison canoniale désignée par la communauté religieuse comme « ostel » ou même comme « manoir ». En cela, il n'est donc pas étonnant de retrouver des cuisines dans la pièce située au sud du bâtiment accolée à une vaste salle de réception de près de 60 m², dotée d'une cheminée. Le statut de la demeure transparait d'ailleurs au travers les éléments de décoration d'enduits muraux et quelques pièces de vitrerie peintes à la grisaille mis au jour dans cette dernière pièce et illustrant les XIII^{ème} - XIV^{ème} siècles, période à laquelle un incendie s'est déclaré et a partiellement détruit le bâtiment. À la suite de ce sinistre, l'édifice a rapidement été reconstruit, directement sur les décombres de l'ancien logis.

La décoration de la salle de réception peut être appréciée au regard des trente-cinq plaques d'enduits peints prélevées. Appliqués sur les parois internes, les enduits ont été préservés à la faveur de la rubéfaction de leur support. Malheureusement, la décoloration des pigments du fait de la chaleur de l'incendie s'est avérée être un frein au remontage du décor. La technique picturale, en l'absence d'analyse chimique, ne peut être précisée. Toutefois, la nature du support préparatoire, à base de chaux, semble signaler la technique de la fresque. Le lait de chaux a également pu être employé pour humidifier une surface trop sèche et assurer l'adhérence de la peinture au support comme cela a pu être prouvé sur les peintures murales d'un manoir fouillé sur le site du carrousel du Louvre à Paris. Les couleurs quand elles ne sont pas altérées comprennent une gamme de blanc, de rouge, de brun et de gris.

La majorité des plaques se présentent sous la forme de grands aplats de couleur unie, blancs, bruns ou rouges (Figure 2, droite). Une pièce plus intéressante offre un décor géométrique. Deux bandeaux rectangulaires de couleur grise sur un fond blanc s'évasent progressivement. Ils sont ceints de part et d'autre par deux motifs incomplets, peut-être une fleur de lys ou un motif héraldique, repris par trois autres fragments (Figure 2, gauche). La technique picturale peut être rapprochée des décors de la fin du XIII^{ème} ou du début du XIV^{ème} siècle comme identifiés sur certains édifices civils de Boves dans la Somme ou de Théroutain dans le Pas-de-Calais. Cette proposition de datation est en adéquation avec les pièces de vitrerie de la maison décanale de Seclin ainsi qu'avec un fragment de mortier en pierre découvert dans les niveaux d'incendie de la maison (Figure 3).

Une vingtaine de pièces de vitrerie se répartissent indistinctement dans les niveaux de destruction ou de remblais de la maison décanale ainsi que dans les structures annexes. La présence de verres peints, rare pour des édifices à vocation d'habitat, est remarquable. Seuls deux fragments présentent un décor de cages à mouches typique de la période médiévale. La touche picturale, les types de verres support ainsi que leur altération les attribueraient au XIV^{ème} siècle¹.

Le décor de la maison décanale confirme le statut particulier de cet édifice, lieu de réception d'hôtes de passage - généralement des seigneurs locaux en pèlerinage à Seclin - et reflète le pouvoir économique du chapitre Saint-Piat au cours du Moyen Âge.

Guillaume LASSAUNIÈRE
Directeur du Centre Archéologique de Seclin
Novembre 2013



Figure 1 : localisation de la maison décanale et plan des vestiges

Figure 2 : plaques d'enduits peints de la salle de réception de la maison décanale



Figure 3 : fragments de mortier en pierre découvert dans les décombres de la maison décanale (XIII^{ème} siècle)

¹ La vitrerie peinte recueillie au cours de la fouille de 2011 a déjà fait l'objet d'un compte rendu par Viviane Bulckaen, dans le bulletin Collégial'info n° 11 de 2012.

Après cela, une réforme des statuts a été discutée à partir d'un projet très détaillé qui avait été joint aux convocations. L'objectif de cette réforme était de ramener la durée des mandats des administrateurs de 6 à 3 ans, car s'engager pour 6 ans pouvait paraître trop long, et donc de supprimer les élections intermédiaires par tiers. La réforme a été adoptée à l'unanimité.

Enfin, des indications ont été données au sujet de projets pour l'année qui vient. Voir à ce sujet l'article ci-dessous.
Une recommandation : notez ces dates sur votre agenda 2014 !

Aucune question diverse n'ayant été évoquée, le Père Bruno Leurent a ensuite projeté un diaporama relatif aux différents événements survenus au sein de l'association en 2013, notamment le concert « Orgue et bombarde » d'octobre . L'assistance a apprécié ce diaporama. Puis, le traditionnel pot de l'amitié a terminé la réunion dans un esprit de convivialité.



Marie-Paule Dehaies

Nos projets pour 2014

D'ores et déjà, nous sommes en mesure de vous indiquer les dates que nous avons retenues pour les manifestations durant l'année 2014 :

- Samedi 26 avril : thé dansant à la Salle des Fêtes, rue Jean-Jaurès - 15h
- Samedi 6 septembre : spectacle patoisant à la Salle des Fêtes, rue Jean-Jaurès - 20h

Nous envisageons également un concert de chorales et un concert de Noël de Gospel.

La presse en a parlé...

Depuis le dernier numéro de notre Bulletin, la presse a fait mention de la collégiale, contribuant ainsi à mieux la faire connaître. C'est ainsi que La Voix du Nord, en date du 5 août a fait un reportage sur l'ouverture de la collégiale, pour les visites, durant l'été ; de même, le 12 octobre, elle a relaté le concert de musiques anciennes et bretonne organisé par nos soins. Quant à l'Hebdo seclinois, il a par trois fois fait un compte-rendu de nos activités : le 11 octobre, pour le même sujet, puis le 6 décembre concernant notre Assemblée Générale. Enfin, le 27 décembre, l'Hebdo seclinois a signalé un travail de recherche historique réalisé au sein de notre association concernant la Croix de Malte qui se trouve dans le chœur de la collégiale (voir ci-après).

La Croix de Malte du chœur de la collégiale



Dans le cadre de la mission de notre association au service du rayonnement de la collégiale, une petite étude a été entreprise pour tenter de connaître l'origine de la Croix de Malte qui figure dans le pavement du chœur. Une brochure d'une trentaine de pages, rédigée par Gérard Hugot, résumant les recherches effectuées, sera disponible dans les prochaines semaines.

Elle indiquera qu'il n'existe qu'une seule Croix de Malte dans le chœur car celle des marches de l'autel n'en est pas une ; qu'actuellement il n'y a pas de document connu permettant de savoir pourquoi cette Croix de Malte a été insérée là ; qu'à ce jour deux hypothèses peuvent être émises à ce sujet : soit un simple motif de décoration, soit un lien avec les seigneurs engagistes de Seclin, comtes d'Avelin, dont la famille a comporté une dizaine de chevaliers de l'Ordre de Malte. La brochure, à cette occasion, mettra en exergue le rôle très important du chœur de la collégiale à travers le temps et l'espace.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître pour souscrire (5 €, plus le port éventuellement) auprès de notre présidente Colette Coignon, 2 rue Matisse Tel 06 70 32 21 72 ou de notre secrétaire, Marie-Paule Dehaies, Tel 03 20 32 57 75.

Site internet



Obtenir des informations sur l'histoire de la collégiale ? En connaître plus sur notre association ? Comment adhérer ? Toutes ces précisions se trouvent sur notre site internet dont voici l'adresse : www.collegiale-saint-piat.fr